



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq,

Le quatre décembre à dix-neuf heures,

Le conseil syndical du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion du Parc aux Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 28/11/2025 Date d'affichage : 28/11/2025

Etaient présents :

Laure BOITEUX, Marie-Paule BRAND, Hervé CAGNON, Thierry CARTIER, Dimitri COULOUVRAT, Anthony CUENOT, Kévin FADIN, Valentin GAUTHEY (S), Pascal GODIN, Thierry HOUSER, Pascal JACQUOT, Raphaël KRUCIEN, Lydie LAB, Denis LEROUX, Régis LIGIER, Roland MARTIN, Olivier MESNIER, Dominique MOLLIER, Joëlle MOUGIN, Frédérique MOUREAUX, Valérie PAGNOT, Vivien PERRET-GENTIL, Amandine RAPENNE, Gilles ROBERT, Charles SCHELLE, Michel TROUILLOT, Franck VILLEMAIN.

Etaient absents excusés :

Françoise BEURET, Cédric BÔLE, Léon BONVALOT, Christine BOUQUIN, Michèle CACHOT-USUNIER, David CHATELAIN, Philippe CHOULET, Jean-Pierre DEVILLERS, Lucine FAIVRE, Bénédicte HERARD, Céline JEAMBRUN, Nicolas JUBIN, Sylvie LE HIR, Boris LOICHOT, Anthony MERIQUE, Christian MOREL, Thierry MOREL, Alexandre PANTEL, Corinne PARATTE, Stéphanie PARSY, Roland PERROT, Manuela RAMBAUD, Catherine ROGNON, Dominique RONDOT, Emmanuel SAULNIER, Pierre VAUFREY, Marcelline VIPREY, Marielle WILCZAK, Pierre-Jean WYCART.

Etaient absents :

Didier BARTHOD, Yann BEAUFILS, Françoise BEURET, Francis BILLOD-MOREL, Luc BINDER, Fabrice BOBILLIER, Jérôme BOILLON, Patrick BOISSENIN, Justine BRIQUEZ, Martial BOURNEL-BOSSON, Benoit CALAME, Isabelle CHEVAL, Matthieu CHEVAL, Bruno CHOLLEY, Olivier CLEMENCE, Pascal CLEMENCE, Jean-Noël CUENOT, Jacqueline CUENOT-STALDER, Jean-Philippe DA COSTA, Pascal DUFFNER, Jocelyne ERNST, Baptiste FAYARD, Jean-Michel FEUVRIER, Alain GAIFFE, Florian GAIFFE, Frédéric GAIFFE, Etienne GIGON, Fabrice GIRARDIN, Aurore GOSSO, Maurice GROSSET, Lucienne HEMLER, Christian HERARD, Bernard JACQUET, François JACQUOT, Christophe JANIN, Nicolas MARGUET, Catherine MAUVAIS, Christian MAUVAIS, James MICHEL, Philippe MITTAG, Francine MISERE, Jean-Louis MOUGIN, Denis NARBÉY, Sarah OEUVRARD, Jean-Luc PAGNOT, Adrien PELLEGRINI, Raphaël PEQUIGNOT, Bernard PRETOT, Hervé PREVITALI, Daniel PRIEUR, Catherine RACINE, Christian RAMEL, Elisabeth REDOUTEY, Jérôme RENAUD, Marlène RENAUD, Pascal ROUGNON, Laurent ROUSSET, Yves ROY, Fabien ROYER, Noël SAUNIER, Hervé SIMONIN, Régis SOULET, Véronique TATU, Gérard VAUCHIER, Marie-Josèphe VERMOT, Baptiste VILLEMEN, François VILLIER, Jérôme VOINET, Céline VUILLEMIN, Christelle VUILLEMIN, Jean-Luc VUILLEMIN, Ingrid WILLEMIN-JEANNIN, Sébastien WOLFF.

Ont donné pouvoir :

Cédric BÔLE a donné pouvoir à Laure BOITEUX,
Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,
Lucine FAIVRE a donné pouvoir à Valentin GAUTHEY (S),
Bénédicte HERARD a donné pouvoir à Gilles ROBERT,
Céline JEAMBRUN a donné pouvoir à Charles SCHELLE,
Sylvie LE HIR a donné pouvoir à Anthony CUENOT,
Boris LOICHOT a donné pouvoir à Franck VILLEMAIN,
Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT,
Thierry MOREL a donné pouvoir à Frédérique MOUREAUX,
Alexandre PANTEL a donné pouvoir à Roland MARTIN,
Stéphanie PARSY a donné pouvoir à Denis LEROUX,
Manuela RAMBAUD a donné pouvoir à Dimitri COULOUVRAT,
Catherine ROGNON a donné pouvoir à Kévin FADIN,
Pierre VAUFREY a donné pouvoir à Dominique MOLLIER.

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Total des voix exprimées : 242

Secrétaire de séance : Dominique MOLLIER

Objet : 2025-55 : Adoption du Plan de Mobilités simplifié du Pays Horloger

CONTEXTE

Un Plan de mobilité simplifié a été lancé le 13 novembre 2024 à l'échelle du Pays Horloger (CC Val de Morteau, CC Plateau du Russey et CC Pays de Maîche). L'objectif est de définir une feuille de route pour l'ensemble des mobilités du territoire, dans la continuité du Plan Doux Horloger.

La marque de mobilité OWDOO a été lancée le 28 janvier 2025. Ce plan vise donc à accompagner son déploiement, à recenser les actions déjà engagées sur les territoires et à identifier les besoins complémentaires.

DESCRIPTION

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger a assuré la rédaction du Plan de mobilité simplifié, le Pays Horloger étant le syndicat porteur du SCoT et disposant de l'accord des trois communautés de communes. Une fois validé par le comité syndical, le Plan sera soumis aux conseils communautaires des trois CC, puis transmis aux institutions compétentes, notamment la Région Bourgogne-Franche-Comté, pour validation.

Un diagnostic a été réalisé à partir de l'analyse des projets menés par les CC et d'une enquête auprès des habitants (370 réponses). Les principaux enjeux identifiés sont :

- Développer l'intermodalité (passer d'un mode de transport à l'autre), notamment entre les transports déjà existants et ceux à venir ;
- Réduire l'usage de la voiture individuelle en favorisant des solutions alternatives (covoiturage, autopartage ...) ;
- Améliorer la communication sur l'offre existante avec la diffusion des marques Mobigo et Owdoos ;
- Renforcer l'offre touristique en valorisant les transports.

Après un an de travaux, incluant des ateliers avec les élus des communes, des habitants, le plan d'action s'articule autour de quatre axes :

- **Axe 1** : Structurer le territoire pour améliorer l'intermodalité et l'accès aux alternatives à la voiture individuelle
- **Axe 2** : Améliorer l'offre de mobilité
- **Axe 3** : Encourager la diversification des solutions alternatives à la voiture individuelle
- **Axe 4** : Sensibiliser à la mobilité pour tous et communiquer sur l'existant.

Le plan d'action et les fiches associées ont été validés par le comité de pilotage (présidents des 3 CC, élus référents mobilité des 3 CC, et commission mobilité du Parc).

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- **Approuve le Plan de mobilité simplifié et l'ensemble de ses actions**

Approbation à l'unanimité.

Nombre de voix : 240	Exprimés (en voix) : 240
- pour : 240	- abstention : 0
- contre : 0	- ne prend pas part au vote : 0

Le président,
Denis LEROUX.

